

Tournoi « La Fine Plume » Pour catégories D-C2-C1-B2-B1 PROMAX CIRCUIT B1

Règlement de la F.B.B.

Volants : Plumes agréées (volants officiels : Promax P1)

Nylons agréés (volants officiels : Yonex Mavis 300)

Disciplines : simples, doubles et doubles-mixtes

Les 13 et 14 mars 2010

Centre Sportif Jean Moisse, rue des Hayeffes, 27a à 1435 Mont-Saint-Guibert

Secrétariat du tournoi : Antoine Alain
Rue Neuve, 46
1350 Folx-les-Caves
Tel : 0496/126359
alain.antoine2@yahoo.fr

Organisateurs : Antoine Alain
Dumont Bénédicte
Dupont Vincent
Philippart Grégory

Responsable anti-dopage : Dumont Bénédicte

Juge Arbitre : Monsieur Patrick HAEGEMAN

Droit d'inscription : 6 – 11 – 15 euros, pour 1, 2 ou 3 discipline(s). (S'inscrire entraîne l'obligation de paiement, même en cas d'absence au tournoi ; sauf si certificat médical à l'appui.)

INSCRIPTIONS A PARTIR DU 25 JANVIER 2010

AUCUNE DEROGATION PAR RAPPORT A LA CLOTURE DES INSCRIPTIONS (22 FEVRIER 2010)

INSCRIPTIONS UNIQUEMENT VIA "COMPETITIONS.BE" !

Le tirage au sort aura lieu le 03/03/2010 à 21h00 au secrétariat du tournoi.

Les joueurs sont tenus d'être dans la salle ½ heure avant le début de leur match. La direction du tournoi se réserve le droit de prendre toutes les décisions afin d'assurer le bon déroulement sportif de la compétition. (fusion de catégories, mises en poules, etc.)

Les participants ne peuvent quitter la salle sans la permission du Juge Arbitre.

Etant donné la configuration de la salle, le coaching ne sera permis que lors des interruptions officielles (interruptions et fins de set).

Une tenue réglementaire est exigée, conformément à l'art. 518.

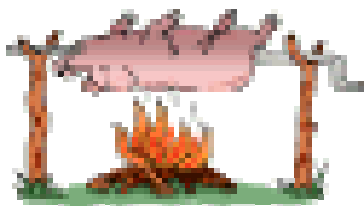
Tout joueur prenant des médicaments sera tenu d'envoyer, AVANT le tournoi, une Autorisation à Usage Thérapeutique (A.U.T.) au responsable de la commission médicale de la L.F.B.B.



Comme chaque année, pour votre sécurité et votre confort, vous pourrez compter sur la présence permanente de la Croix-Rouge de Belgique.

Des cornets de pâtes, sandwiches, croque-monsieur seront disponibles sur place...

...et à partir de 19 heures,
« **Cochon à la broche** »



!!! Un fût sera mis en perce gratuitement le samedi soir, dès 22 heures !!!

Inscrivez-vous nombreux, merci et à bientôt.



Présence du stand de notre Sponsor Alain Van Eckhoudt avec possibilité de faire corder vos raquettes sur place.